Sélectif régional slalom & Short Race – Orthez 14/15 novembre 2026

"Podiums Short Race: Prize money de 100€ et des lots"

"Trophée des Pyrénées"

Le Club Orthez Nautique Canoë-Kayak a le plaisir de vous convier au Sélectif régional et à la Short Race d'Orthez, qui se tiendront les 14 et 15 novembre 2026.

INFORMATIONS :

Lieu : Bassin artificiel d'Orthez

Accès et parking : Accès compétition route de Pau 64300 Orthez pour les 13, 14 & 15 novembre.

Restauration : Buvette sur place assurée par le club Orthez Nautique Canoë-Kayak (sandwich, crêpe, café …) :

- Samedi midi et soir. (Samedi soir : frites et ventrèches).
- Dimanche midi.

Hébergement : https://www.coeurdebearn.com/fr/sejourner.html

Sélectif régional slalom & Short Race – Orthez 14/15 novembre 2026

ORGANISATION :

R1 : Jean-Bernard Lacave (ortheznautique@gmail.com . 07.85.27.68.92)

Juge Arbitre : Patrick Lucasson

Traceur : Mathys Maniet, Julien Doumecq

INSCRIPTIONS SELECTIF REGIONAL SLALOM :

En ligne, jusqu'au 09/10/2025 23H : http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/

Droit d'inscription : 10 € par bateau par jour (paiement sur place).

Inscription invité : Lacave Jean-Bernard (ortheznautique@gmail.com)- 07.85.27.68.92.

Dans la mesure du possible les départs seront organisés pour pouvoir participer dans différentes embarcations. Selon le règlement, des contrôles et vérifications du matériel pourront être effectués.

INSCRIPTIONS SHORT RACE :

- Préinscription sur la FFCK : >>inscription : Short Race
- Droit d'inscription : 5 € par bateau

REGLEMENT :

- Règlement national slalom en vigueur.

INFORMATIONS COURSE :

- Les résultats ainsi que les informations relatives à la course seront diffusés sur >>>> Sélectif Régional Slalom – Short race ONCK

Sélectif régional slalom & Short Race – Orthez 14/15 novembre 2026

PROGRAMME

Vendredi 13 novembre 2026

8h00 – 16h30 - Navigation libre sous la responsabilité des clubs
16h30 - Fermeture du bassin
16h30 - 18h30 – Confirmation et paiement des inscriptions, remise des dossards. (Retrait des dossards par club : caution chèque 50€ à l'ordre de ONCK ou pièce d'identité).
16h30 – 17h30 - Montage du parcours du Sélectif régional slalom pour les manches 1 et 2.

Samedi 14 novembre 2026

8h00 - Réunion des Juges
7 h30 – 10h00 - Retrait des dossards et paiement des inscriptions (Par club).
- Confirmation de la participation des athlètes à la Short Race.
9h00 - 12h15 - Manche 1
12h15- 13h30 - Pause repas
13h30-16h30 - Manche 2

16h30 - Montage du parcours pour la Short race.
17h30 - Qualifications Short Race
19h15 - Finales Short Race
20h30 - Podiums par catégorie

La buvette fonctionnera jusqu'à 21H (soir : frites et ventrèches).

Règlement Short Race:

1) Réservé aux compétiteurs figurant dans les quotas du classement de la régionale d'Orthez de samedi, avec une participation de 5 €.
2) Les invités sont intégrés dans le classement général, dans les catégories suivantes : K1H, K1D, C1H, C1D.
3) Le paiement s'effectuera après validation des athlètes sélectionnés.
4) Préinscription sur la FFCK >>inscription : Short Race

Sélectif régional slalom & Short Race – Orthez 14/15 novembre 2026

Classement pour les quotas :
Basé sur le meilleur temps (pénalités incluses) réalisé lors de la manche 1 ou 2 du samedi.

Quotas Short Race :

40 K1H dont 5 U18 et 2 U15.
25 K1D dont 5 U18 et 2 U15.
20 C1H dont 5 U18 et 2 U15.
15 C1D dont 5 U18 et 2 U15.

Quotas finale Short Race :
10 par catégorie.

Podiums :
Podiums pour les 4 catégories suivantes : K1H, K1D, C1H, C1D
Prize money de 100€ et des lots pour les podiums de la Short Race.

Dimanche 15 novembre 2026

7h00 – 8h00 - Montage du parcours du Sélectif régional slalom pour les manches 3 et 4.
8h15 - Réunion des juges
7h30 – 10h00 - Retrait des dossards.
9h00 – 12h15 - Manche 3
12h15 - 13h30 - Pause repas
13h30 – 16h00 - Manche 4
14h00 – 17h00 - Restitution des dossards à l'organisation, par club.
(Restitution de la caution).

Ordre prévisionnel des catégories : C2 / K1H / K1D / C1H / C1D

Mention particulière : Le programme est indicatif, il peut être modifié en fonction des conditions et du nombre de participants.

Règlement Trophée des Pyrénées

1. Organisation

Le **Trophée des Pyrénées** est une compétition organisée conjointement par les clubs de Foix, Orthez et Nay.

Chaque club organisateur accueille une manche du Trophée et chaque manche comprend **deux courses organisées le samedi**.
Manche 1 : Foix – 31 octobre – Course 1 et 2
Manche 2 : Orthez – 14 novembre – Course 3 et 4
Manche 3 : Nay – 21 novembre – Course 5 et 6

Le classement du Trophée est établi à l'issue des trois manches.

2. Catégories

Le Trophée des Pyrénées est ouvert aux catégories suivantes :

- **K1 Hommes (K1H)** : Seniors et U18
- **K1 Dames (K1D)** : Seniors et U18
- **C1 Hommes (C1H)** : Seniors et U18
- **C1 Dames (C1D)** : Seniors et U18

Les classements sont établis séparément pour chacune de ces quatre catégories.

3. Déroulement des étapes

Chacun des 3 clubs organise une manche composée de **deux courses qui se déroulent le samedi**.
Pour chaque manche, seule **la meilleure des deux courses réalisées par le compétiteur** est retenue pour le classement du Trophée.
Ainsi, à l'issue des trois manches, chaque compétiteur participant aux trois manches dispose de **trois résultats**, correspondant à sa meilleure course lors de chacune des manches.

4. Attribution des points

Pour chacune des courses retenues, un classement est établi dans chaque catégorie.
Des points sont attribués en fonction du classement obtenu :

Classement	Points
1er	0
2e	2
3e	3
4e	4
5e	5
etc.	etc.

Le principe est donc que **le compétiteur obtenant le meilleur classement marque le moins de points**.

5. Conditions pour figurer au classement du Trophée

Pour pouvoir prétendre au **classement final et à la victoire du Trophée des Pyrénées, un compétiteur doit obligatoirement avoir participé aux trois manches**.
Un compétiteur absent lors d'une manche ne peut donc pas remporter le Trophée, même s'il obtient de très bons résultats sur les deux autres manches.

6. Classement du Trophée

Pour les compétiteurs ayant participé aux trois manches, le classement général est établi en additionnant **les 3 meilleurs résultats obtenus sur les trois manches**.

Le compétiteur ayant obtenu le **plus petit total de points** remporte le Trophée dans sa catégorie.

7. Départage en cas d'égalité

Afin de départager les athlètes, le départage sera établie sur le classement de la dernière course de la 3ème manche, à Nay (course 6).

8. Podiums et récompenses

À l'issue des trois étapes, un classement général est établi dans chacune des huit catégories :

- **K1 Hommes (K1H)** : Seniors et U18
- **K1 Dames (K1D)** : Seniors et U18
- **C1 Hommes (C1H)** : Seniors et U18
- **C1 Dames (C1D)** : Seniors et U18

Des Médailles et lots sont attribués aux compétiteurs classés sur les podiums.

9. Attribution du Trophée

Le titre de **vainqueur du Trophée des Pyrénées** est attribué au compétiteur classé premier dans chacune des huit catégories.

Pour être déclaré vainqueur, le compétiteur doit avoir participé aux **trois manches** du Trophée.

Le Trophée récompense ainsi la **régularité et la performance sur l'ensemble des trois manches** organisées par les clubs partenaires.

Nous remercions nos partenaires du Trophée des Pyrénées

DOLLO

Fenix
www.myFenix.eu

#LaRépa

Parc Aquasports
Stade d'eaux vives

snd-kayak-shop

ZIGZAG

PAU Béarn Pyrénées
Communauté d'Agglomération

Montaut 64

Pays de Nay
Communauté de communes

FFCK
Canoë Kayak et Sports de Pagaie

Jardinerie Sylvie

Maison HOURCQ

Et d'autres partenaires à venir prochainement !